

Élisabeth Crouzet-Pavan,
Denis Crouzet & Philippe Desan (dir.)

Cités humanistes, cités politiques

(1400-1600)

ISBN de ce PDF : 979-10-231-4796-4

En quoi la ville est-elle un espace féminin et féministe ? Les corps politiques de Christine de Pizan · Daisy Delogu



Le premier humanisme donne souvent une vision idéale de la cité parce qu'il promeut des valeurs qui seraient à la fois partagées dans la plupart des grandes villes européennes et déclinées de manières particularisées. Il est aussi des espaces, telle la péninsule italienne, où la réflexion humaniste est de suite mobilisée au service des pouvoirs en compétition. L'engagement dans la cité est double : construire un paradigme d'unité sociale et servir une cité singulière. Mais plusieurs questions doivent être posées : le paradigme n'est-il pas de façon sous-jacente porteur de contradictions et de conflits ? Les modèles humanistes ne seraient-ils pas aussi divers que les cités politiques qui les voient naître et opérer ? Les problèmes religieux, sociaux, économiques, avec les ruptures de l'unanimité qui les accompagnent, ne portent-ils pas à la décomposition de l'idéal humaniste en de multiples expérimentations ? La cité du XVI^e siècle demeure-t-elle une cité travaillée par le paradigme humaniste ou ce paradigme n'est-il pas l'objet, par les humanistes eux-mêmes, d'un travail empirique et d'une remise en cause critique ? Les tensions latentes du premier humanisme ne deviennent-elles pas alors les instrument mêmes des conflits en œuvre ? C'est ce jeu évolutif de convergence et d'antagonisme entre la cité humaniste et la cité politique que ce livre se propose d'examiner à l'échelle de l'Europe.

Illustration : Guglielmo Giraldi (fl. 1445-1489), enluminure pour les *Nuits attiques* d'Aulu-Gelle, Milan, Biblioteca Ambrosiana, Ms. S.P. 10/28, fol. 90v © 2014. Veneranda Biblioteca Ambrosiana/DeAgostini Picture Library/Scala, Florence

CITÉS HUMANISTES,
CITÉS POLITIQUES
(1400-1600)

Dernières parutions

- Le Prince et la République.
Historiographie, pouvoirs et société
dans la Florence des Médicis au XVII^e siècle*
Caroline Callard
- Histoire des familles, des démographies
et des comportements.
En hommage à Jean-Pierre Bardet*
Jean-Pierre Poussou
& Isabelle Robin-Romero (dir.)
- La Voirie bordelaise au XIX^e siècle*
Sylvain Schoonbaert
- Fortuna. Usages politiques
d'une allégorie morale à la Renaissance*
Florence Buttay-Jutier
- Au cœur de la parenté. Oncles et tantes
dans la France des Lumières*
Marion Trévisi
- Le Tabac en France de 1940 à nos jours.
Histoire d'un marché*
Éric Godeau
- 150 ans de génie civil, une histoire de centraliens*
Dominique Barjot
& Jacques Dureuil (dir.)
- Des paysans attachés à la terre ?
Familles, marchés et patrimoines
dans la région de Vernon (1750-1830)*
Fabrice Boudjaaba
- La défense du travail national ?
L'incidence du protectionnisme sur
l'industrie en Europe (1870-1914)*
Jean-Pierre Dormois
- L'Informatique en France de la seconde
guerre mondiale au Plan Calcul.
L'émergence d'une science*
Pierre-Éric Mounier-Kuhn
- In Nature We Trust.
Les paysages anglais à l'ère industrielle*
Charles-François Mathis
- L'Ingénieur entrepreneur.
Les centraliens et l'industrie*
Jean-Louis Bordes, Pascal Desabres,
Annie Champion (dir.)
- La guerre de Sept Ans en Nouvelle-France*
Laurent Veysière
& Bertrand Fonck (dir.)
- Représenter le Roi ou la Nation ?
Les parlementaires dans la diplomatie
anglaise (1660-1702)*
Stéphane Jettot
- C'est moy que je peins. Figures de soi à
l'automne de la Renaissance*
Marie-Clarté Lagrée
- La Faveur et la gloire. Le maréchal de
Bassompierre mémorialiste (1579-1646)*
Matthieu Lemoine (dir.)
- Les Maîtres du comptoir : Desgrand père
et fils. Réseaux du négoce et révolutions
commerciales (1720-1878)*
Jean-François Klein
- Les Habsbourg et l'argent*
Jean Bérenger
- Frontières religieuses
dans le monde moderne*
Francisco Bethencourt
& Denis Crouzet (dir.)
- La Politique de l'histoire en Italie.
Arts et pratiques du réemploi (XIV^e-XVII^e siècle)*
Caroline Callard, Élisabeth Crouzet-Pavan
& Alain Tallon (dir.)

Élisabeth Crouzet-Pavan,
Denis Crouzet & Philippe Desan (dir.)

Cités humanistes,
cités politiques
(1400-1600)



Ouvrage publié avec le concours du FIR de l'université Paris-Sorbonne,
du Centre Roland Mousnier (UMR 8596) et de l'université de Chicago à Paris
en association avec l'axe 3 du Labex EHNE
« L'humanisme européen ou la construction d'une Europe "pour soi",
entre affirmation et crise identitaires ».



Les PUPS, désormais SUP, sont un service général
de la faculté des Lettres de Sorbonne Université

ISBN de l'édition papier : 978-2-84050-927-1
© Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2014

Maquette et réalisation : Compo Méca (64990 Mouguerre)
d'après le graphisme de Patrick Van Dieren

Adaptation numérique : Emmanuel Marc Dubois/3d2s (Issigeac/Paris)
© Sorbonne Université Presses, 2025

SUP
Maison de la Recherche
Sorbonne Université
28, rue Serpente
75006 Paris

sup@sorbonne-universite.fr

<https://sup.sorbonne-universite.fr>

Tél. (33) 01 53 10 57 60

DEUXIÈME PARTIE

L'humaniste dans la cité

EN QUOI LA VILLE EST-ELLE
UN ESPACE FÉMININ ET FÉMINISTE ?
LES CORPS POLITIQUES DE CHRISTINE DE PIZAN

Daisy Delogu

En 1368, Christine de Pizan, encore jeune enfant, arrive de Bologne à la cour du roi de France, Charles V. Elle a grandi à Paris, dans le milieu curial où son père Tommaso di Benvenuto da Pizzano, médecin et astrologue, avait une place auprès du roi. Après les morts successives du roi, de son père, et de son mari, survenues entre 1380 et 1390, la veuve Christine se met à écrire, d'abord des poèmes lyriques, puis des ouvrages plus sérieux portant sur la moralité, la politique et les conditions sociales et matérielles de son époque¹. Christine fut ainsi l'une des voix les plus importantes d'une période agitée et difficile, marquée par la folie intermittente du roi Charles VI, le désaccord croissant entre les proches parents de celui-ci et la reprise de la guerre avec l'Angleterre². À travers de nombreux écrits, Christine a prôné sa vision d'une société paisible, unie et bien ordonnée, qui permettrait à la France de surmonter les nombreux obstacles auxquels elle était confrontée³.

La présence et la voix de la femme sont essentielles à cette société. Dans son *Épître à la reine* (1404) par exemple, Christine de Pizan encourage Isabeau de Bavière à assumer pleinement la fonction politique qui est propre aux reines, celle d'intermédiaire. Mais la possibilité d'intervenir dans le domaine politique n'est pas limitée aux reines. Pour soutenir la nécessité d'une présence et d'une activité féminine au sein de l'espace public, Christine emploie la métaphore du corps politique du royaume, qui lui permet de présenter la

- 1 Sur la vie de Christine de Pizan, l'ouvrage de référence reste celui de Charity Cannon Willard, *Christine de Pizan: Her Life and Works*, New York, Persea Books, 1984.
- 2 Charles VI devint roi en 1380, à l'âge de douze ans. Sur le contexte historique, voir Jean Favier, *La Guerre de Cent ans*, Paris, Fayard, 1980, et Françoise Autrand, *Charles VI, la folie du roi*, Paris, Fayard, 1986.
- 3 La bibliographie sur Christine de Pizan est vaste. On pourra consulter les trois ouvrages bibliographiques d'Angus Kennedy : *Christine de Pizan: A Bibliographical Guide*, London, Grant and Cutler, 1984 ; *Christine de Pizan: A Bibliographical Guide. Supplement 1*, London, Grant and Cutler, 1994 ; *Christine de Pizan: A Bibliographical Guide. Supplement 2*, Woodbridge/Rochester, Tamesis, 2004.

société politique sous la forme d'un organisme unique et entier, porté par sa nature même à se comporter de façon cohérente, orienté vers le bien-être du tout. Cette métaphore existe de longue date dans la tradition biblique, surtout pauline, et classique, mais Christine l'investit d'une signification originale⁴. Puisque dans ce corps politique aucun membre ne doit être négligé, la femme a elle aussi un rôle à jouer dans le soulèvement du peuple français et l'accomplissement de son destin en tant que nouveau peuple élu de Dieu.

90

Dans l'élaboration de cette métaphore c'est la ville, et en particulier Paris, qui fournit un modèle conceptuel permettant à Christine et à ses lecteurs d'envisager un royaume où la femme est intégrée à chaque niveau de la société. Dans cet article, nous proposons d'interroger la place qu'occupe la cité dans la pensée de Christine et surtout dans son interprétation de la métaphore organique. Dans sa ville la plus célèbre, celle qu'elle construit dans le *Livre de la Cité des dames* (1405), Christine envisage une société entièrement féminine. Cette ville allégorique, faite pour les femmes, peut sembler éloignée des soucis de la vie quotidienne du début du xv^e siècle, mais étudiée à la lumière des ouvrages de Christine de Pizan écrits à la même époque, elle nous montre comment l'intégration de la femme à la vie publique contribue à la création d'une société à la fois plus harmonieuse et plus forte.

Avant de nous pencher sur l'espace féminin du *Livre de la Cité des dames*, il est utile de considérer un ouvrage antérieur de Christine de Pizan qui présente également une communauté féminine. Dans ce livre, la vie religieuse dans un couvent est explorée, mais finalement rejetée, comme modèle pour la société française. En effet, *Le Livre du Dit de Poissy* (1400) – un texte d'environ deux mille vers – décrit la visite effectuée par le poète, en compagnie d'autres gens de bien, à l'abbaye de Poissy, située en dehors de Paris. Il présente un débat amoureux entre une dame et un chevalier de sa compagnie lors d'un voyage. En louant la protection des femmes offerte par l'abbaye, ce texte

4 Sur la métaphore organique, voir Gianluca Briguglia, *Il corpo vivente dello stato: una metafora politica*, Milano, B. Mondadori, 2006 ; Jacques Le Goff, « Head or Heart? The Political Use of Body Metaphors in the Middle Ages », dans Michel Feher, Ramona Naddaff et Nadia Tazi (dir.), *Fragments for a History of the Human Body*, New York, Zone, 1989, vol. 3, p. 12-27 ; Alcuin Blamires, « Paradox in the Medieval Gender Doctrine of Head and Body », dans Peter Biller et Alastair J. Minnis (dir.), *Medieval Theology and the Natural Body*, York, York Medieval Press, 1997, p. 13-29 ; Kate Langdon Forhan, « Polycracy, Obligation, and Revolt: The Body Politic in John of Salisbury and Christine de Pizan », dans Margaret Brabant (dir.), *Politics, Gender, and Genre: The Political Thought of Christine de Pizan*, Boulder, Westview Press, 1992, p. 33-52.

insiste sur la vulnérabilité des femmes dans la société du Moyen Âge. En outre, il introduit un parallèle entre le corps féminin et l'espace architectural qui sera plus tard repris et développé dans la *Cité des dames*. Pourtant, à la différence des ouvrages postérieurs de Christine de Pizan, le *Livre du Dit de Poissy* propose une séparation des femmes de la société, et non leur intégration au corps politique.

L'abbaye de Poissy avait été fondée en 1304 par Philippe le Bel pour honorer son grand-père, Saint Louis. Philippe le Bel y avait établi deux cents sœurs dominicaines⁵, toutes de naissance noble, bien que par la suite des femmes non-nobles furent parfois admises avec la permission du roi. Cette fondation religieuse était l'une des plus riches de France. Elle comprenait une chapelle, un réfectoire, des dortoirs, des logements pour l'abbesse, les princesses et les hôtes d'origine noble, des jardins, des parloirs, le tout entouré par un mur d'enceinte d'environ treize kilomètres. Hors de ces murs se trouvaient des habitations pour les gens qui pourvoyaient aux besoins des femmes de l'abbaye. L'ensemble domanial comprenait également des parcs, des bocages et des étangs. En 1346, lors de la première grande défaite française de la guerre de Cent Ans, les Anglais s'emparèrent de l'abbaye, et ce ne fut qu'en 1369, lors de la reconquête des terres perdues par le père de Charles V, que les sœurs purent enfin revenir dans leur abbaye. Après la première crise de folie du roi en 1392, et dans l'espoir de s'attirer la bienveillance de Dieu, Charles VI et Isabeau de Bavière prirent la décision d'envoyer à l'abbaye leur fille Marie, née en 1393. C'est dans cette perspective que, en 1394, Charles VI fit réaménager les divers bâtiments de l'abbaye. Marie rejoignit le couvent en 1397, la même année que la fille de Christine de Pizan. Il était en effet commun de faire accompagner les demoiselles de la haute noblesse qui entraient au couvent par d'autres jeunes filles dignes de leur compagnie, mais qui n'auraient pas pour autant eu la possibilité d'y vivre par elles-mêmes. En 1400, quand Christine de Pizan se rend à Poissy pour voir sa fille, il s'agit désormais d'une « abbaye riche et précieuse, / Noble, royal et moult délicieuse » (v. 45-46), d'une fondation nouvelle somptueusement réaménagée et étroitement liée à la famille royale⁶. Non seulement la fille du roi y réside, mais la tante du roi, Marie de Bourbon, en est l'abbesse supérieure. Les sœurs y jouissent de

5 D'abord cent vingt, et ensuite deux cents, selon Charity Cannon Willard, « The Dominican Abbey of Poissy in 1400 », dans John Campbell et Nadia Margolis (dir.), *Christine de Pizan 2000. Studies on Christine de Pizan in Honour of Angus J. Kennedy*, Amsterdam/Atlanta, Rodopi, 2000, p. 209-218.

6 Christine de Pizan, « Le Livre du Dit de Poissy », dans Barbara Altmann (dir.), *The Love Debate Poems of Christine de Pizan*, Gainesville, University Press of Florida, 1998, p. 203-274.

la faveur et de la protection du roi, ce qui fait de cette fondation une version « en miniature » du royaume de France, également sous la protection du roi⁷.

Dans le *Dit de Poissy*, Christine de Pizan fait une description élogieuse et très détaillée de l'abbaye, qui sert de métaphore pour le corps féminin. Le poète retrace pour son public le détail de la visite, avec une description des bâtiments et tout ce que les visiteurs ont pu y observer. Christine de Pizan fournit aussi des précisions architecturales, dans le cloître par exemple : « maint jolis chambel / Y a ouvré, et sur maint fort corbel / Sont soustenues / Les grans vaultes haultes devers les nues » (v. 386-389), et elle décrit la richesse des objets dont se servent les sœurs, comme les « nappes blanches » (v. 358) et les « vaisseaulx d'or et d'argent » (v. 361). Pour ne pas faillir à la beauté et à l'opulence du lieu, les habitants de l'abbaye sont « dames de belles sortes, / Car il n'y ot contrefaites ne tortes, / Mais moult honnestes / Des vestemens et des atours des testes, / Simples, sages et a Dieu servir prestes » (v. 226-230). Il arrive parfois que Christine de Pizan confonde l'abbaye et ses habitants, car « *les dames et le lieu* chacun prise » (v. 515) et « *de celles qui la sont demourees / Et de la place / N'y a cellui qui grant compte ne face* » (v. 599-600 ; nous soulignons). Les dames et l'abbaye sont pratiquement interchangeable, et chacune suscite et mérite l'admiration du public. En outre, l'enceinte fermée de l'abbaye reflète l'intégrité corporelle des vierges qui y demeurent⁸. De cette façon, le *Dit de Poissy* préfigure le *Livre de la Cité des dames*, texte dans lequel les murs et les édifices de la cité sont définis à partir des femmes illustres qui y résident et où la femme constitue et occupe simultanément l'espace de la cité.

92

7 Earl Jeffrey Richards caractérise ce rapport de façon négative, affirmant que Poissy « *represented a space of dependence and exclusion* » (E. J. Richards, « Where are the Men in Christine de Pizan's *City of Ladies*? Architectural and Allegorical Structures in Christine de Pizan's *Livre de la Cité des Dames* », dans Renate Blumenfeld-Kosinski, Kevin Brownlee, Mary Speer et Lori Walters [dir.], *Translatio Studii. Essays by his Students in Honor of Karl D. Uitti for his Sixty-Fifth Birthday*, Amsterdam/Atlanta, Rodopi, 2000, p. 221-243, ici p. 226). Pour notre part, nous considérons ce rapport entre les sœurs et le roi de manière plus positive. Dans son article « The King's New Bodies », Michael Camille analyse une image du roi qui couvre de son manteau les Français, les protégeant à la façon de la vierge de la *pietà* ou de la *mater omnium*. Camille nous montre que l'image « *depicts not just the king as guardian of his people but as administering and containing an envelope of a space – the kingdom of France* » (M. Camille, « The King's New Bodies. An Illustrated Mirror for Princes in the Morgan Library », dans Thomas Gaechtgens [dir.], *Künstlerischer Austausch / Artistic exchange. Akten des XXVIII. internationalen Kongresses für Kunstgeschichte, Berlin, 15.-20. Juli 1992*, Berlin, Akademis Verlag, 1993, 2 vol., vol. 2, p. 393-405, ici p. 397). Une représentation similaire du roi se trouve également dans un manuscrit du *Livre d'éthiques* d'Aristote, traduit pour Charles V par Nicole Oresme.

8 Sur la manière dont les espaces architecturaux ont été utilisés pour imaginer le corps féminin, voir Peter Stallybrass, « Patriarchal Territories: The Body Enclosed », dans Margaret Ferguson, Maureen Quilligan et Nancy Vickers (dir.), *Rewriting the Renaissance: The Discourse of Sexual Difference in Early Modern Europe*, Chicago, University of Chicago Press, 1986, p. 123-142.

Les sœurs de Poissy, telles que Christine de Pizan les représente, mènent une vie tranquille et bien ordonnée, éloignée des hommes et des dangers de l'amour courtois. Les sœurs n'ont presque pas de contact avec les hommes, y compris leurs proches parents. D'ailleurs, « le moustier est en ii decevrez / Affin que homme d'elles ne soit navrez » (v. 485-486). Le mot *navrez* renvoie à la blessure amoureuse que peut provoquer la vue d'une belle dame, et cette image sert de lien entre les deux parties – apparemment si disparates – du *Dit*, dont l'une décrit la visite à l'abbaye et l'autre rapporte un débat amoureux. Ce détail suggère en outre qu'un des principaux dangers qui guettent les femmes, et dont les sœurs de l'abbaye semblent protégées, est précisément celui posé par le langage séducteur de l'amour courtois⁹. Incapables de tomber dans les griffes des hommes, les femmes de l'abbaye sont heureuses car elles restent vertueuses. Ainsi, l'abbaye représente pour ses habitants un « paradis terrestre » (v. 382, 557). Cette comparaison souligne le côté utopique de cette communauté qui, en dépit de ses avantages pour les femmes, ne peut se constituer en modèle pour la société française, car elle reste fondée sur la division des sexes.

Nonobstant l'admiration profonde de Christine de Pizan pour cette communauté féminine, quelques années plus tard, alors qu'elle est absorbée par la construction de son espace textuel féminin, elle privilégie le modèle non plus du couvent, mais de la cité. Le *Livre de la Cité des dames* est aujourd'hui une des œuvres les plus célèbres de Christine de Pizan. Dans ce texte à la fois autobiographique et allégorique, Christine de Pizan se met en scène, par exemple en train de lire ou d'étudier. Le désespoir du protagoniste devant la tradition savante misogyne qui dénonce la nature féminine prépare l'arrivée de trois dames allégoriques : la Raison, la Droiture et la Justice, filles de Dieu. Avec l'aide de ces dames, le « personnage » de Christine construit une cité dont les dalles et les pierres, les murs, les tours et les toits sont construits suivant les exemples de l'intelligence, de la vertu et de la créativité féminine. Ce processus de création fournira ensuite un lieu d'habitation pour les femmes vertueuses, placé sous le patronage de la Vierge Marie, Reine des Cieux.

La cité textuelle érigée par Christine – et plus particulièrement sa construction en tant que *cité* – a reçu une attention critique considérable. La critique a notamment souligné l'importance du modèle de la *Cité de Dieu* de saint Augustin,

9 La capacité de tromper et de séduire à partir du discours courtois est un souci permanent pour Christine de Pizan, du moins depuis la querelle du *Roman de la rose*, c'est-à-dire entre 1401 et 1404. Sur les divers intervenants et les documents associés à cette querelle, voir *Le Débat sur le Roman de la rose*, éd. Eric Hicks, Paris, H. Champion, 1977.

ainsi que l'exemple des bâtisseuses célèbres comme Didon¹⁰. De nombreux chercheurs se sont également penchés sur la métaphore de l'architecture appliquée à l'écriture et à la mémoire, dont Christine de Pizan se sert dans ce texte comme dans d'autres¹¹. Pourtant, à la différence de l'abbaye de Poissy, la *Cité des dames* représente un espace principalement discursif et conceptuel plutôt que matériel. Judith Kellogg suggère que la lectrice est censée construire à l'intérieur d'elle-même une cité des dames pour se protéger du discours misogynie qui entoure les femmes dans la société médiévale. Ainsi, la cité devient un lieu de résistance intellectuelle¹². D'après Earl Jeffrey Richards, la cité représente plutôt un lieu d'indépendance pour la femme – par rapport au couvent par exemple –, une liberté surtout légale et politique. Pour lui, l'image de la cité fonctionne moins au niveau social et historique qu'allégorique et conceptuel¹³. Tous ces arguments présentent un intérêt indéniable, mais il nous semble que pour saisir l'importance de la cité dans la pensée de Christine de Pizan, et particulièrement pour appréhender la manière dont la cité lui permet de concevoir un espace politique qui incorpore les femmes, il est nécessaire de regarder en dehors de la *Cité des dames* et de considérer cet ouvrage à la lumière de deux autres textes écrits à la même époque et qui font également appel à la métaphore du corps politique : le *Livre des trois vertus* (1405) et le *Livre du corps de policie* (avant 1407).

L'auteur médiéval qui a le plus utilisé la métaphore organique, et qui représente pour cette raison une source essentielle pour Christine de Pizan, est Jean de Salisbury. Dans le *Policraticus* (1159), ce dernier présente ce qu'il appelle la lettre de Plutarque à l'empereur Traian, texte dans lequel il développe longuement l'image du corps politique en l'appliquant directement à la société.

10 Voir, entre autres, Christine McWebb, « Female City Builders: Hildegard of Bingen's *Scivias* and Christine de Pizan's *Livre de la Cité des dames* », *Magistra*, vol. 9, n° 1, 2003, p. 52-71 ; Sarah Kay, « The Didactic Space: The City in Christine de Pizan, Augustine, and Irigaray », dans Ursula Peters (dir.), *Text und Kultur: Mittelalterliche Literatur 1150-1450*, Stuttgart, Metzler, 2001, p. 438-466 ; Margaret Ferguson, *Dido's Daughters. Literacy, Gender, and Empire in Early Modern England and France*, Chicago, University of Chicago Press, 2003 ; Lori Walters, « La réécriture de St. Augustin par Christine de Pizan : de la *Cité de Dieu* à la *Cité des dames* », dans Eric Hicks (dir.), *Au champ des écritures. Actes du III^e colloque international sur Christine de Pizan, Lausanne (18-22 juillet 1998)*, Paris, H. Champion, 2000, p. 197-215.

11 Margarete Zimmermann, « Christine de Pizan: Memory's Architect », dans Barbara Altman et Deborah McGrady (dir.), *Christine de Pizan: A Casebook*, New York/London, Routledge, 2003, p. 57-77.

12 Judith Kellogg, « The *Cité des dames*: An Archeology of the Regendered Body Politic », dans Angus Kennedy, Rosalind Brown-Grant, James Laidlaw et Catherine Muller (dir.), *Contexts and Continuities. Proceedings of the IVth International Conference on Christine de Pizan (Glasgow 21-27 July 2000)*, Glasgow, University of Glasgow Press, 2002, p. 431-441.

13 Richards affirme que le *Livre de la cité des dames* sert d'« *allegory of the human city on its pilgrimage to heaven* » (E. J. Richards, « Where are the Men in Christine de Pizan's *City of Ladies?* », art. cit., p. 225).

Selon lui, l'âme correspond aux gens d'Église, car Dieu et les gens d'Église dirigent le corps. La tête représente quant à elle le prince. Le cœur symbolise le Sénat, les oreilles, les yeux et la bouche sont les juges et les gouverneurs des provinces, les mains les officiers et les soldats, et ainsi de suite jusqu'aux pieds, qui désignent ce qu'on appelait alors communément le *menu peuple*¹⁴. Cette métaphore lui permet à la fois de justifier l'immobilité sociale qu'il prône, chacun devant rester à la place qui est la sienne, mais l'autorise aussi à revendiquer la dignité de chaque partie du corps, dont tous les membres sont nécessaires au bon fonctionnement de la société.

Cette métaphore corporelle sera reprise, remaniée et développée dans de nombreux textes. On constate un regain d'intérêt pour cette figure à la fin du Moyen Âge quand Charles V fait traduire en français l'ouvrage de Jean de Salisbury. L'intérêt durable de cette image réside dans le fait qu'elle se prête à des applications sociales et politiques très variées. D'une part, on peut y voir un argument hiérarchique, puisque la tête se situe en haut de l'organisme et le commande. D'autre part, la métaphore montre bien la nécessité de la coopération et de l'harmonie sociale, car le bien-être du tout dépend de la santé et du bon fonctionnement des parties, qui doivent être respectées. Ainsi, l'image du corps politique a par exemple été utilisée pour envisager les rapports entre le pape et le roi, entre les sujets et leur seigneur, de même qu'entre l'Église et l'Empire¹⁵. Au xv^e siècle, cette métaphore sera employée pour soutenir deux théories divergentes de la monarchie, l'une absolutiste et l'autre constitutionnaliste¹⁶. La figure du corps politique permet à Christine de Pizan de défendre un certain idéal de l'ordre social. L'image du corps naturalise les divisions sociales – car les pieds ne sont pas et ne pourront jamais devenir des mains – ainsi que la suprématie de la tête-roi qui est nettement séparée des nobles et des chevaliers.

Le Livre du corps de policie s'appuie de façon évidente sur la métaphore du corps politique du royaume. Dans le prologue, Christine de Pizan cite « Pultarque qui en une epistre qu'il envoya a Trajen l'empereur compare la chose publique a un corps aient vie », une référence claire au *Policraticus*¹⁷. Le livre de Pizan s'organise selon une division tripartite dans laquelle la première partie s'adresse « aux princes, la seconde aux chevaliers et nobles, et la tierce a l'université de tout le peuple ».

14 Johannes Saresberiensis, *Policraticus*, éd. Katharine S. B. Keats-Rohan, Turnhout, Brepols, 1993.

15 Cary Nederman, « Body Politics: The Diversification of Organic Metaphors in the Later Middle Ages », *Pensiero Politico Medievale*, n° 2, 2004, p. 59-87.

16 Allison Anna Tait, « Family Model and Mystical Body: Witnessing Gender through Political Metaphor in the Early Modern Nation-State », *Women's Studies Quarterly*, vol. 36, n° 1-2, 2008, p. 76-91.

17 Christine de Pizan, *Le Livre du corps de policie*, éd. Angus Kennedy, Paris, H. Champion, 1998.

Cette division tripartite rappelle les trois états du royaume ainsi que les trois ordres de la société si bien décrits par Georges Dumézil.

Dans le *Livre du corps de policie*, Christine de Pizan transforme et simplifie le modèle de Jean de Salisbury. La tête représente toujours le prince, mais « [l]es chevaliers et les nobles tiennent le lieu des mains et des bras », et « [l]es autres gens de peuple sont comme le ventre et les piez et les jambes ». Cette répartition de la société a de quoi étonner, en premier lieu l'absence de « ceux qui prient ». Le corps politique de Christine de Pizan n'a pas d'âme en effet, et les gens d'Église n'occupent pas de place qui leur soit propre. Les clercs font quant à eux partie de « l'université de tout le peuple », mais il faut avouer que c'est un rôle bien maigre qui reflète la méfiance de Pizan à l'égard de l'Église militante, déchirée depuis plus d'une génération par le Grand Schisme d'Occident¹⁸.

96

On pourrait aussi se demander comment la métaphore du corps politique permet à Christine de Pizan d'intégrer la femme à la société politique de son temps. Allison Tait affirme que cette métaphore n'admet pas la possibilité d'envisager qui que ce soit en dehors du corps, et que par conséquent la femme y occupe résolument une place, bien que celle-ci ne soit pas formellement ou explicitement articulée¹⁹. Cette théorie, plutôt insatisfaisante, suggère que la femme n'a pas besoin d'une représentation qui lui soit particulière car l'homme, qui représente l'universel, rendrait sa présence superflue²⁰. Nous pensons pour notre part que Pizan reconnaît la différence entre l'homme et la femme, et que c'est précisément *parce qu'elle est différente* de l'homme que cette dernière a besoin de sa propre voix politique et sociale. Cela constitue même, à notre avis, le message essentiel que Christine de Pizan tente de faire passer dans les ouvrages qui nous intéressent ici²¹. Pourtant, si Christine envisage la spécificité

18 *Genèse et débuts du Grand Schisme d'Occident*, Paris, CNRS Éditions, 1980.

19 A. A. Tait, « Family Model and Mystical Body », art. cit.

20 Monique Wittig écrit ainsi qu'« il n'y a pas deux genres, il n'y en a qu'un : le "féminin", le "masculin" n'étant pas un genre. Car le masculin n'est pas le masculin mais le général » (M. Wittig, « Avant-note », dans Djuna Barnes, *La Passion*, Paris, Flammarion, 1982, p. 7-21, ici p. 9).

21 « *If women were simply lesser versions of men, as the old one-sex model had it, then there would be no need for them to write or take public action or make any other claims for themselves as women; men could represent them far better than they could represent themselves. But the same unacceptable consequences arise if they are in all respects the same: if women have no special interests or legitimate grounds for their social being, men could speak for them as they had in the past* » (cité dans Thomas Laqueur, *Making Sex: Body and Gender from the Greeks to Freud*, Cambridge, Harvard University Press, 1990, p. 197). On pourrait contester la théorie de Laqueur relative au passage d'un modèle fondé sur « un sexe » à un modèle mettant en avant les « deux sexes » ; néanmoins, nous trouvons convaincante l'idée que la femme était obligée de reconnaître sa différence face à l'homme pour revendiquer sa propre voix sociale et politique.

de la femme, elle ne propose pas sa désagrégation de l'homme mais opte plutôt pour une union des deux sexes dans la poursuite du bien commun.

Le mariage fournit une manière d'envisager une telle union. Tsae Lan Lee Dow soutient par exemple que le *Livre du corps de policie* représente le corps politique masculin, tandis que le *Livre des trois vertus* sert de corps politique féminin. Elle affirme qu'en liant les deux textes, on obtient un corps politique intégré²². Le *Livre des trois vertus*, écrit pour la très jeune dauphine, ressemble formellement au *Livre du corps de policie*. Ce livre contient trois parties, dont la première est consacrée aux princesses et aux hautes dames, la deuxième aux dames et aux demoiselles, et la troisième aux bourgeoises et aux femmes de rang modeste, ainsi qu'aux femmes de conditions qui transgressent les simples critères économiques : les veuves et les pucelles, les jeunes et les vieilles. La tentative de s'adresser à tous les niveaux de la société, ainsi que la division tripartite du texte, nous permettent d'envisager cet ouvrage comme un autre exemple du corps politique. Il n'est pourtant pas souhaitable de diviser si nettement ces deux ouvrages en affirmant que l'un est masculin et l'autre féminin, car une telle séparation ne reflète pas la réalité sociale. Les lectrices interpellées dans le *Livre des trois vertus*, un ouvrage qui s'inscrit dans une réalité sociale bien précise, existent réellement et s'appréhendent dans leur rapport aux autres individus, y compris les hommes. Si Christine choisit de s'adresser séparément aux hommes et aux femmes, ce n'est pas parce que l'homme ne fait pas partie de l'expérience féminine, ou inversement, mais parce que les conditions matérielles et culturelles de leurs existences respectives sont clairement distinctes et rendent plus efficace un discours adapté à l'un ou à l'autre. Ainsi, au lieu d'imaginer deux corps politiques qui s'unissent sur le modèle du mariage, il est plus utile de voir comment Christine de Pizan offre à ses lecteurs un corps politique qui représente la société humaine dans toute sa diversité.

Tout comme le *Livre des trois vertus* montre comment les hommes font partie de l'expérience féminine, la femme est présente dans le *Livre du corps de policie*, un ouvrage qui peut sembler entièrement consacré à la conduite de l'homme dans la société, et cela dès le prologue où l'auteur se présente très explicitement en tant que femme : « Se il est possible que de vice puist naistre vertu, bien me plaist en ceste partie estre passionnee comme femme ». À travers cette citation, l'auteur relie le *Livre du corps de policie* à son passé littéraire, c'est-à-dire à la querelle du *Roman de la rose*. Un échange de lettres au sujet de la moralité et de l'utilité du roman permet à Pizan d'établir sa

22 Tsae Lan Lee Dow, « Christine de Pizan and the Body Politic », dans Cary Nederman et Karen Green (dir.), *Healing the Body Politic: The Political Thought of Christine de Pizan*, Turnhout, Brepols, 2005, p. 227-243.

réputation littéraire et intellectuelle. Dans une lettre du 15 septembre 1401, le secrétaire royal Gontier Col avait reproché à Pizan de s'obstiner dans son « erreur manifeste, folie ou demence a toy venue par presompcion ou outrecuidance et *comme femme passionnee* en ceste matiere²³ ». Col faisait référence à l'acharnement de Christine contre Jean de Meung, mais ici Pizan cite le reproche qui lui avait été fait et évoque les défauts communément attribués aux femmes par la tradition misogyne – par exemple l'affirmation selon laquelle elles sont incapables de maîtriser leurs émotions et de se taire – pour les transformer en qualités. Elle est passionnée par la vertu et ne peut s'empêcher d'en discuter. Ainsi, loin de dissimuler son statut de femme, elle met en avant la spécificité de son sexe et en fait la source de son autorité. C'est une femme qui fournit un enseignement érudit et utile sur la vie publique.

98

On peut faire une autre lecture de la présence féminine dans le *Livre du corps de policie* et dans le royaume de France, qui dépend précisément de la cité comme modèle pour la communauté politique. La cité, comme entité à la fois sociale et matérielle, constitue un espace où les sexes se côtoient. On pourrait certes affirmer que les rues et les places publiques étaient marquées par la présence masculine tandis que les femmes occupaient les espaces domestiques, mais plusieurs études ont montré combien cette frontière était floue. Dennis Romano, à propos de la Venise médiévale, reconnaît que l'espace est souvent envisagé de façon binaire, que ce soit de façon littérale – à l'intérieur ou à l'extérieur des murs, en deçà ou au-delà la rivière – ou symbolique – masculin ou féminin, public ou privé. Néanmoins, ces espaces étaient juxtaposés et perméables, et donc sujets à manipulation et à débordement, par exemple lors des processions religieuses et politiques ou lorsque les criminels étaient exhibés et transportés à travers la ville²⁴. Les rues, à connotation masculine, et les domiciles, à connotation féminine, n'étaient pas plus nettement divisés. Les magasins se trouvaient au rez-de-chaussée et donnaient directement sur la rue, avec des volets que l'on ouvrait pour former un comptoir et une sorte de toit. De surcroît les panneaux s'étendaient sur la voie publique, au point parfois de gêner la circulation²⁵. Si, d'une part, la ville réunit une diversité d'espaces aux significations variées, qui permettent et expriment simultanément le contrôle

23 *Le Débat sur le Roman de la rose*, éd. cit., p. 23 (nous soulignons).

24 Dennis Romano, « Gender and the Urban Geography of Renaissance Venice », *Journal of Social History*, vol. 23, n° 2, 1989, p. 339-353.

25 Michael Camille, « Signs of the City. Place, Power, and Public Fantasy in Medieval Paris », dans Barbara Hanawalt et Michael Kobiak (dir.), *Medieval Practices of Space*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 2000, p. 1-36.

du mouvement et de l'autonomie féminins, ces mêmes espaces fournissent, d'autre part, des opportunités pour la subversion de l'exclusion de la femme de l'espace et de la sphère publique.

Dans la mesure où elles fournissent un modèle pour le royaume de France, les villes antiques occupent aussi une place importante dans le *Livre du corps de policie*. Tout au long de son ouvrage, Christine de Pizan agrmente ses propos avec des exemples tirés de Végèce. Ces références évoquent presque toutes des villes antiques – surtout Rome – et fournissent des modèles de gouvernement ou de conduite aux membres du corps politique français. De telles cités-États existent toujours au temps de Christine, notamment en Italie, mais elles ne servent pas de modèle politique ou social comme celles de l'Antiquité. Christine de Pizan parle de Venise, où il y a « certains lignages de la cité » qui contrôlent la vie publique, et de Bologne, où gouverne le « menu peuple ». Bien qu'elle soit venue à Paris toute petite, ces deux cités italiennes restent celles de sa famille. Elle les connaît d'après les récits de son père, et elle n'a jamais oublié qu'elle était italienne de naissance. Forte de son autorité fondée sur l'expérience, Christine de Pizan note ainsi que la gouvernance du bas peuple n'a pas bien servi la ville de Bologne et, bien qu'elle admire la stabilité du gouvernement de Venise, elle conclut que la meilleure organisation politique est « la gouvernance et seigneurie d'un », reprenant ainsi une conception aristotélicienne du politique²⁶. C'est bien entendu la France qui illustre le mieux cette forme de seigneurie, en vertu de ses origines troyennes. La continuité (mythique) du sang qui unit ses princes et la gouvernance naturelle du peuple par le prince assurent son succès. Ainsi, selon les principes de la *translatio studii et imperii*, la France prend la place de Rome comme source d'exemplarité et de connaissance morale. Quand elle envisage la diffusion de son *Livre du corps de policie*, Christine de Pizan se contente de substituer la France aux villes antiques exemplaires qui lui ont fourni sa matière. Bien qu'elle s'adresse principalement « au peuple françois », sa « parole et doctrine pourra semblablement servir generalement en toutes autres regions, qui a bien et a son droit entendement la voudra prendre pour bon exemple ». Elle présente le royaume de France comme source d'un enseignement qui ne lui est pas particulier mais qui peut servir tout peuple s'intéressant à la vertu. Dans la troisième partie du *Livre du corps de policie*, à partir d'une synecdoque qui permet à la ville de représenter le royaume, Christine de Pizan présente la cité contemporaine – Paris – comme un modèle politique, le corps politique du royaume.

²⁶ Sur l'importance de Venise dans la pensée de Christine de Pizan, voir E. J. Richards, « Where are the Men in Christine de Pizan's *City of Ladies*? », art. cit.

Au début de chaque livre du *Corps de policie*, Christine de Pizan revient à la métaphore du corps politique pour approfondir et affiner la manière dont elle l'utilise. Au début du troisième livre, Pizan parle de nouveau de la métaphore du corps politique pour y adjoindre la fable des membres et de l'estomac²⁷. Cette fable, connue depuis l'Antiquité, met en scène un organisme dont les membres se plaignent de la paresse et de l'avarice du ventre, et refusent de le nourrir davantage. Les conséquences de l'action des membres ainsi que la morale de la fable varient d'une version à l'autre. Parfois, les membres reconnaissent leur erreur et nourrissent le ventre de nouveau, restaurant ainsi la santé de l'organisme, tandis que, dans d'autres versions, l'organisme meurt. Jean Gerson, contemporain de Christine de Pizan et son allié dans la querelle du *Roman de la rose*, se réfère à plusieurs reprises à cette fable dans ses sermons, comme si l'histoire était bien connue de son public. À chaque fois, il insiste sur la nécessité de la coopération et de l'harmonie entre « les trois estas du monde » qui doivent s'occuper avant tout du bien commun²⁸. Chez Christine de Pizan, le ventre se plaint des membres et réciproquement, puis l'organisme périt. « Semblablement avient » nous explique-t-elle, « quant prince demande plus a peuple qu'il ne peut fournir, et que peuple murmure contre prince et se rebelle par desobeissance ».

Trois aspects de la fable sont remarquables. En premier lieu, Pizan reconnaît non seulement la désobéissance du peuple, mais aussi l'avarice du prince qui exige trop de ses sujets. En outre, la fable laisse transparaître une inquiétude profonde devant la menace de la révolte populaire, car les rébellions sont toujours néfastes et irrémédiables²⁹. C'est le mot *murmure* qui signale la parole dangereuse et inquiétante du peuple³⁰. Enfin, la société représentée par cette fable est très peu variée, car elle est uniquement composée du prince et du peuple. La question est alors de savoir comment on peut éviter le désaccord qui risque de naître d'une division trop nette et trop importante entre le prince et le peuple. C'est justement l'organisation sociale de la cité qui permet de combler ce vide et de résoudre ce problème potentiel.

27 Sur cette fable, voir Laurence Harf-Lancner, « *Les Membres et l'Estomac* : la fable et son interprétation politique au Moyen Âge », dans Dominique Boutet et Jacques Verger (dir.), *Penser le pouvoir au Moyen Âge (viii^e-xv^e siècle)*. Études d'histoire et de littérature offertes à Françoise Autrand, Paris, Éditions rue d'Ulm, 2000, p. 111-126.

28 Jean Gerson, *Œuvres complètes*, éd. Palémon Glorieux, Paris, Desclée, 1960. Les références à la fable se trouvent dans les sermons « Contre l'envie » (VII/910) et « *Vivat rex* » (VII/1179).

29 De son vivant, Christine de Pizan a été le témoin de plusieurs soulèvements populaires à Paris.

30 Le murmure possède une connotation négative au Moyen Âge : voir Bernard Guenée, *L'Opinion publique à la fin du Moyen Âge d'après la « Chronique de Charles VI » du Religieux de Saint-Denis*, Paris, Perrin, 2002, en particulier le chap. 2, « Sentiment et attitudes, du mécontentement à la haine ».

Après la relation de cette fable, Christine de Pizan nuance quelque peu sa répartition de la société. Ce qu'elle appelait au début du livre « l'université du commun peuple » désigne en réalité un groupe assez large et disparate qu'elle divise maintenant en trois sous-parties : le clergé, les bourgeois et les marchands, gens de métier et laboureurs. On note tout de suite l'absence de référence au « paysan ». Au sujet de la *Chronique du religieux de Saint-Denis*, Bernard Guenée soutient que l'auteur fait preuve de sympathie pour les ruraux mais qu'il ne rapporte jamais leurs opinions car, en fin de compte, ils ne sont jamais des acteurs politiques³¹. Ainsi, à la différence d'Alain Chartier qui, dans son *Quadrilogue invectif* – dialogue entre des interlocuteurs allégoriques –, a imaginé la société française sous les traits familiers du chevalier, du clerc et du paysan, Christine de Pizan s'intéresse au contraire à une société qui est fortement urbaine, et même très parisienne.

Parce que le clergé est « entre les autres hault et noble et digne d'onneur », Christine de Pizan parle d'abord de cet ordre. La mise en valeur de la société urbaine, et particulièrement parisienne, apparaît dans la définition très particulière qu'elle fournit du clergé. En effet, pour l'auteur cet ordre ne désigne pas les frères mendiants, les prêtres, les confesseurs, les prélats et autres gens d'Église, mais plutôt les clercs de l'Université de Paris qui sont complimentés pour leur quête de sagesse. Dans la pensée politique de Jean Gerson – chancelier de l'Université de Paris de 1395 à 1415 –, les gens de l'Université avaient un rôle politique très important à jouer³², tandis que pour Christine de Pizan, se consacrer à l'étude semble représenter une fin en soi qui qualifie la vertu principale des clercs. Le clergé n'est donc pas un ordre qui se retrouve dans tout le royaume, mais il désigne au contraire un groupe spécifique et privilégié – propre à Paris – qui n'intervient jamais dans la vie publique.

Christine de Pizan s'intéresse ensuite au deuxième ordre, celui des bourgeois et des marchands. Selon elle, « [b]ourgeois sont ceulx qui de naccion ancienne sont en lignagez es citez et ont propre surnom et armes autentiques, et sont les principaux demourans et habitans es villes rentez et heritez de maisons et de manoirs, de quoy ils se vivent purement. Et les appellent les livres qui parle d'eulx citiens. [...] Si doit-on en tous lieux prisier les bons bourgeois ou citiens des viles. Et est belle chose et honorable quant il y a notable bourgeoisie en

31 *Ibid.*, spécialement le chap. 4, « Structures sociales et groupes d'opinion ».

32 Sur le rôle politique de l'Université de Paris, voir Serge Lusignan, « L'Université de Paris comme composante de l'identité du royaume de France : étude sur le thème de la *translatio studii* », dans Rainer Babel et Jean-Marie Moeglin (dir.), *Identité régionale et conscience nationale en France et en Allemagne du Moyen Âge à l'Époque moderne*, Sigmaringen, Thorbecke, 1997, p. 59-72.

une cité ». Il est évident que la présence des bourgeois (et des marchands, dont Pizan parlera ensuite) est un phénomène particulier aux villes qui représentent désormais les nouveaux centres de production et d'échange. Ainsi, dans son étude du développement de la ville médiévale, André Chédeville parle de l'émergence du terme *burgensis*, pour désigner les habitants du *burgus*. C'est un terme qui distingue à la fois des groupes de chevaliers et de paysans et qui devient rapidement synonyme de *civis*³³.

102

Cette mise en valeur de ce que l'on pourrait appeler les classes moyennes se retrouve dans le *Livre des Politiques* d'Aristote, traduit en français pendant le règne de Charles V, ainsi que dans le *De regimine principum* de Gilles de Rome³⁴, ouvrage qui constitue l'une des sources incontestées de Christine de Pizan. Dans la troisième partie de son *De regimine principum* – qui porte sur le gouvernement de la vie publique – Gilles explique pourquoi il faut avoir « mult de meésnes personnes³⁵ ». Dans un premier temps, les riches veulent opprimer les pauvres tandis que les pauvres veulent s'emparer des biens des riches ; ensuite, les pauvres n'aiment pas les riches, mais ils peuvent se rapprocher des classes moyennes, l'essor de ces dernières contribuant à l'harmonie de la société ; dans un troisième temps, les classes moyennes empêchent les soulèvements populaires ; et finalement, la force grandissante des classes moyennes réduit les sentiments d'envie et de dépit qui nuisent à la cohésion politique et sociale. Ces classes moyennes, si prisées par les penseurs néo-aristotéliens, représentent un phénomène principalement urbain. Les grands bourgeois, les marchands, les artisans, les gens de l'administration royale ou ecclésiastique, les clercs de l'université se retrouvent tous dans les villes et, une fois de plus, avant tout à Paris. C'est donc bien la cité qui sert de microcosme de la société et qui fournit le modèle du corps politique. Ce sont aussi les bourgeois qui y jouent un rôle essentiel en assurant la cohérence et l'unité du corps politique.

Les bourgeois rendent un service indispensable au corps politique en servant d'intermédiaires entre le prince et le peuple. Le peuple, explique Christine de Pizan, n'est pas prudent et ne comprend pas les affaires des grands. Pour cette raison, la bourgeoisie doit assurer que « le commun ne s'en empesche ni n'en

33 André Chédeville, « De la cité à la ville », dans Georges Duby (dir.), *Histoire de la France urbaine*, t. 2, *La ville médiévale des Carolingiens à la Renaissance*, Paris, Le Seuil, 1980, p. 31-181.

34 Sur cet ouvrage, voir Charles Briggs, *Giles of Rome's De Regimine Principum: Reading and Writing Politics at Court and University, c. 1275-c. 1575*, Cambridge, Cambridge University Press, 1999.

35 *Li Livres du gouvernement des rois. A 13th Century French Version of Egidio Colonna's Treatise «De Regimine Principum»*, éd. Samuel Paul Molenaer, New York, AMC Press, 1966.

face aucune conspiracion mauvaise contre le prince ou le conseil ». Ce n'est pas une question qui touche uniquement le prince, car il est aussi de l'intérêt des bourgeois, c'est-à-dire « ceulx qui ont que perdre », de prémunir la ville contre le danger posé par les soulèvements populaires. De même, si le peuple est « grevez par aucune charge », ce sont les bourgeois qui se rendront sagement au conseil du roi pour plaider leur cas. Dans aucune circonstance le peuple ne doit procéder à la « voie de fait ». Même si les bourgeois trouvent douteuses les décisions du prince et du conseil, ils devraient penser « que ilz ont fait a bonne entencion ce qu'ilz ont fait, dont les causes ne sont mie a chascun aparentes. Et si y peut avoir peril de murmurer folement ». Le verbe *murmurer* nous rappelle la fable des membres et de l'estomac que l'auteur avait rapportée au début du troisième livre, et ce même lexique revient en effet tout au long de la discussion sur le rôle de la bourgeoisie dans la cité. La Bible « deffent tel murmuration, et dit : Tu ne murmureras pas des grans seigneurs », car il a y « peril de murmurer ». Le murmure représente le mécontentement du peuple, son insatisfaction mal fondée et déstabilisante. Si Christine de Pizan reconnaît la possibilité d'une injustice de la part du prince, voire son avarice, la valeur sociale la plus prisée dans ses ouvrages reste incontestablement l'ordre. La violence potentielle du peuple inquiète Pizan, car les effets d'une telle violence seraient pires que ses causes. Les bourgeois fournissent donc la solution à un problème politique et social bien réel : ils sont capables de jouer le rôle d'intermédiaire car ils partagent les caractéristiques et les intérêts du peuple comme des grands³⁶.

Le rôle des intermédiaires au Moyen Âge a été particulièrement étudié dans son rapport à la figure de la reine. Ainsi, John Carmi Parsons, Pauline Stafford et Paul Strohm, entre autres, ont montré que le statut particulier de la reine, qui occupait une position des plus intimes envers le roi mais qui n'exerçait pas de pouvoir officiel, lui a permis de servir de lien entre le roi et ses sujets. L'intermédiaire, quel qu'il soit, renforce l'ordre social, car le fait qu'il puisse intervenir directement auprès du roi souligne sa supériorité sur le peuple tout en réaffirmant l'autorité du souverain³⁷. En même temps, l'intermédiaire est

36 Sur le rôle pacificateur des bourgeois, voir Bernard Chevalier, « L'État et les bonnes villes en France au temps de leur accord parfait », dans Neithard Bulst et Jean-Philippe Genet (dir.), *La Ville, la bourgeoisie et la genèse de l'État moderne (XII^e-XVIII^e siècle)*. Actes du colloque de Bielefeld (29 novembre-1^{er} décembre 1985), Paris, CNRS Éditions, 1988, p. 71-85.

37 John Carmi Parsons, « The Queen's Intercession in Thirteenth-Century England », dans Jennifer Carpenter et Sally-Beth MacLean (dir.), *The Power of the Weak: Studies on Medieval Women*, Urbana, University of Illinois Press, 1995, p. 147-177. Voir aussi Paul Strohm, *Hochon's Arrow: The Social Imagination of Fourteenth-Century Texts*, Princeton, Princeton University Press, 1992.

lui-même puissant, « *essential to petitioner and petitioned alike*³⁸ ». Il serait erroné, surtout à l'époque de Charles « le Fou », d'envisager le pouvoir comme quelque chose qui serait exercé par le roi de façon unilatérale et incontestée. La métaphore organique exprime très bien ce concept car, comme le bon fonctionnement du corps humain, l'exercice du pouvoir repose sur tout un réseau de rapports interdépendants les uns des autres. En invoquant et en transformant une métaphore politique reconnue, Christine de Pizan met en valeur le rôle joué par les bourgeois dans la société parisienne de son temps.

104

Or, c'est également ce rôle d'intermédiaire qui nous permet d'établir un lien entre le *Livre du corps de policie* et le *Livre des trois vertus* car, dans ce dernier ouvrage, ce sont bien les femmes de haute naissance qui servent d'« *advocate et moyenne* » entre leurs époux seigneurs et les sujets de ces princes³⁹. Si le prince veut « grever son peuple d'aucune charge », ou « se il avient que [le peuple] soi[en]t en aucune indignation vers le prince », ou bien encore « se ilz ont a faire d'aucune grace ou d'aucun privilege », ils ne s'adresseront pas au prince, mais à sa dame. Celle-ci écouterait avec bonté et pitié, de manière à les aider à prendre conscience de leur situation et à leur faire accepter les décisions et les actions du prince de façon plus favorable. Ainsi, « se ilz avoient devant aucune rancune, rebellion, ou murmure en courage, ilz seront tous pacifiéz ». De nouveau, c'est le murmure menaçant du peuple qui est ici calmé par l'intermédiaire. La femme ira ensuite rendre visite à son mari pour plaider le cas du peuple et tenter d'obtenir une partie de ce qu'il désire. On peut ainsi établir un parallèle entre les bourgeois des villes et les dames nobles : tous deux sujets du prince, ils sont néanmoins supérieurs au peuple qu'ils doivent à la fois protéger de l'injustice et de l'oppression du prince, et auquel ils doivent faire accepter les conditions de leur existence pour éviter la violence qui pourrait nuire à l'unité et à l'intégrité du corps politique⁴⁰.

Les marchands, que Christine regroupe avec la bourgeoisie dans un même ordre, mais à qui elle attribue des fonctions différentes, sont également dignes d'être loués. Ils participent à la prospérité de la ville et du roi parce que ce sont eux qui, « en achetant et vendant par pris d'argent ou autre manière loyal d'entrechangier denrees a autres », contribuent à la richesse et au bien-être de la société ; pour cette raison, ce sont des gens « tres neccessaire, et sans lesquelz l'estat des roys et des princes et meismement la policie des citez et des pais ne se pourroient nullement passer ». Les marchands font

38 Pauline Stafford, *Queen Emma and Queen Edith: Queenship and Women's Power in Eleventh-Century England*, Oxford, Blackwell, 1997, p. 150.

39 Christine de Pizan, *Le Livre des trois vertus*, éd. Eric Hicks, Paris, H. Champion, 1989.

40 L'intermédiaire « *helps to secure that "difficult alchemy" of consent that bound his subjects to him* [le roi] » (J. C. Parsons, « The Queen's Intercession in Thirteenth-Century England », art. cit., p. 160).

circuler tous les produits qui sont nécessaires à la vie de la cité, libérant ainsi chaque individu ou chaque famille du besoin de se procurer ou de fabriquer ces produits nécessaires à leur quotidien. C'est là une bonne chose, explique Christine de Pizan, « que les hommes peussent vaquier a divers offices, car, se autrement feust, chascun seroit assez occupez a pourchacier son vivre sans entendre a autres sciences ». Ainsi, la répartition du travail permet aux êtres humains de transcender la condition naturelle des animaux – qui s'occupent uniquement de leurs besoins corporels et n'ont pas la possibilité de penser aux « autres sciences ». De nouveau, c'est la ville qui fournit le modèle pour ce corps différencié que représente la société. Pizan cite Venise et Gênes comme exemples d'États où l'activité des marchands ne nuit pas à leur noblesse mais contribue à la prospérité de la « policie commune ».

Non seulement l'activité économique des marchands augmente la richesse du corps politique, mais les vertus des marchands font d'eux des citoyens et des sujets exemplaires. Les commerçants « doivent estre avisez en fais, loyauz en leur labour, veritables en bouche », car l'échange efficace des marchandises et de l'argent dépend de la fiabilité des gens qui font partie du système. C'est surtout la parole véridique des marchands, « dont [...] en plusieurs lieux et pais tant acoustument a dire et tenir verité que la simple promesse ou parole d'un marchand sera creue par aussi grant foy comme on feroit autre part a lettres obligatoires », qui les distingue des chevaliers qui, eux, se servent de fausses paroles pour tromper et séduire les dames et dissimuler leur déloyauté politique⁴¹. Cette inquiétude vis-à-vis d'un langage qu'elle voit détourné de la vérité et employé au profit du bien singulier marque presque toute la production littéraire de Christine de Pizan, de ses avertissements destinés aux dames de se méfier des déclarations amoureuses des hommes aux admonestations adressées aux nobles d'être loyal à leur seigneur et à leur parole. Une fois de plus, les marchands servent de fondation économique, morale et politique à la société.

La répartition des tâches dans la société, rendue possible grâce aux marchands, nous rappelle une fois de plus la métaphore du corps politique composé de parties ayant chacune son utilité propre mais qui sont tournées vers un même objectif : le bien-être de l'organisme. Une telle division du travail se manifeste également entre les sexes. Dans le *Livre de la cité des dames*, la Justice explique

41 Ainsi que Earl Jeffrey Richards le dit, « *Christine's critique of courtly love extends beyond the form and conventions of courtly lyric, aiming directly at its implicit ideology, one that in Christine's time supported a corrupt and morally bankrupt political system* » (« Christine de Pizan, the Conventions of Courtly Diction, and Italian Humanism », dans E. J. Richards, *Reinterpreting Christine de Pizan*, Athens, University of Georgia Press, 1992, p. 250-271, ici p. 251).

au protagoniste pourquoi les femmes ne jouent aucun rôle dans le système judiciaire. Ce n'est pas parce qu'elles ne sont pas capables de le faire, mais parce qu'il ne serait pas pratique de leur demander un tel service : « tout ainsi que un sage seigneur bien ordonné establíst sa maisgnée a faire en divers offices l'un une chose, l'autre une autre et ce que l'un fait, l'autre ne fait mie. Semblablement Dieux a establi homme et femme pour le servir en divers offices⁴² ». Comme la métaphore du corps politique qui nous permet de voir comment les diverses parties de la société assurent le bien-être de l'organisme en se consacrant uniquement à une tâche qui leur est particulière, la division sexuelle du travail peut être comprise de la même manière. L'exclusion de la femme de certaines activités n'est pas un moyen de la dénigrer ou de l'abaisser, mais tend au contraire à privilégier la santé de l'organisme politique et social. Dans les deux cas, la métaphore du corps nous permet de voir d'un œil favorable la répartition du travail dans une société, que ce soit entre les sexes ou entre les ordres sociaux.

106

La troisième catégorie qui constitue « l'université de tout le peuple » est celle des artisans et des laboureurs. Parmi eux, l'unité de base reste le couple. Dans son étude sur les enseignes d'établissements qui donnent forme à l'espace urbain, Michael Camille cite l'exemple du bas-relief qui marque l'auberge de Saint Julien l'Hospitalier et qui représente l'homme et la femme, c'est-à-dire le couple en tant qu'unité économique⁴³. L'importance du couple transparait également dans les textes de Christine de Pizan. Dans son *Livre des trois vertus*, elle s'adresse aux femmes des artisans, « si comme a Paris et autre part », qui ont besoin de bien connaître le métier de leurs maris pour pouvoir surveiller et diriger les ouvriers et pour aider et conseiller leurs époux dans la direction de leurs affaires. Bien que chaque membre du couple ait ses propres fonctions, la femme est capable de suppléer son partenaire économique, voire de se substituer à son mari. La compétence des femmes est d'autant plus importante – comme le savait très bien la veuve Christine de Pizan – qu'elles doivent souvent agir seules. La bonne connaissance des affaires du couple se retrouve également chez les femmes nobles, qui vivent sur leurs terres pendant que leurs maris font la guerre ou résident à la cour. Elles doivent faire preuve d'un « courage d'omme » pour s'occuper de la justice, de la défense de leurs terres, des affaires économiques, de la direction d'un ménage, des menus détails de l'agriculture et de l'élevage.

Pour Christine de Pizan, la métaphore du corps humain est nécessaire pour comprendre les divisions et les rôles sociaux et c'est dans la cité, et plus

42 Christine de Pizan, *La Città delle dame*, éd. Earl Jeffrey Richards, trad. Patrizia Caraffi, Roma, Carocci, 1997.

43 M. Camille, « Signs of the City », art. cit.

particulièrement à Paris, que « l'université de tout le peuple » se rencontre dans toute sa complexité et sa variété. La métaphore organique promeut l'unité de l'organisme tout en reconnaissant la singularité et la dignité de ses diverses parties. Ainsi, la métaphore du corps permet à Christine de Pizan d'imaginer les diverses composantes de la société – et aussi les rapports entre les deux sexes – toujours distinctes mais réunies dans la poursuite commune du bien-être de l'organisme auquel elles appartiennent de façon indivisible.

Cette « université de tout le peuple » est donc une université qui a non seulement besoin des femmes mais qui tend également à les intégrer dans la société. Le parallèle effectué par Christine de Pizan entre la bourgeoisie – élément urbain essentiel au bien-être de la vie publique – et les femmes nobles – intermédiaires et trait d'union obligatoire entre le peuple et les seigneurs – nous permet de mieux comprendre la place qu'occupe la femme dans la société politique du Moyen Âge. Les marchands, qui rendent possible la répartition du travail au sein de la société et rappellent les avantages d'une telle distribution, nous montrent que la même répartition entre les sexes sert également la vie publique. Même parmi les gens les plus modestes, c'est-à-dire les artisans et les laboureurs, la femme joue un rôle primordial. Elle est nécessaire à l'existence du couple ; parfois même, elle se retrouve seule à défendre les intérêts de sa famille. Ainsi, pour intégrer la femme à la vie publique, pour lui donner une voix et pour la rendre visible dans la cité, Christine de Pizan fait usage de la métaphore du corps politique, cette figure si versatile et si utile « capable de subsumer les images les plus disparates en son pouvoir et ainsi de les rendre compatibles⁴⁴ ». En outre, c'est la ville et la société urbaine, c'est Paris enfin, qui fournissent un modèle pour la communauté politique. Christine de Pizan affirme ainsi dans son *Livre de la cité des dames* qu'« autre chose n'est bien commun ou publique en une cité [...] fors un prouffit et bien general, ouquel chacun, tant femmes comme hommes, particippent ou ont part ».

44 Jutta Spierling, *Convents and the Body Politic in Late Renaissance Venice*, Chicago, University of Chicago Press, 1999, p. 86 (nous traduisons).

ORIENTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

- BARON, Hans, *The Crisis of the Early Italian Renaissance: Civic Humanism and Republican Liberty in an Age of Classicism and Tyranny*, Princeton, Princeton University Press, 1955.
- , *In Search of Florentine Civic Humanism: Essays on the Transition from Medieval to Modern Thought*, Princeton, Princeton University Press, 1988.
- BARRAL-BARON, Marie, « Du rêve à l'enfer : Érasme et Bâle », dans Francine-Dominique Liechtenhan (dir.), *Histoire, écologie et anthropologie. Trois générations face à l'œuvre d'Emmanuel Le Roy Ladurie*, Paris, PUPS, 2011, p. 117-135.
- BENEDICT, Philip (dir.), *Cities and Social Change in Early Modern France*, London, Unwin Hyman, 1989.
- BERCHTOLD, Alfred, *Bâle et l'Europe. Une histoire culturelle*, Lausanne, Payot, 1990.
- BERENGO, Marino, *L'Europa delle città. Il volto della società urbana europea tra Medio Evo ed Età moderna*, Turino, Einaudi, 1999.
- BERTRAND, Gilles, et TADDEI, Ilaria (dir.), *Le Destin des rituels. Faire corps dans l'espace urbain, Italie-France-Allemagne | Il destino dei rituali. «Faire corps» nello spazio urbano, Italia-Francia-Germania*, Rome, École française de Rome, 2008.
- BOONE, Marc, *À la recherche d'une modernité civique. La société urbaine des anciens Pays-Bas au bas Moyen Âge*, Bruxelles, Éditions de l'université de Bruxelles, 2010.
- BOONE, Marc, et PRAK, Maarten (dir.), *Statuts individuels, statuts corporatifs et statuts judiciaires dans les villes européennes (Moyen Âge et Temps modernes)*, Louvain, Garant, 1996.
- BOUTIER, Jean, LANDI, Sandro, et ROUCHON, Olivier (dir.), *Florence et la Toscane, XIV^e-XIX^e siècle. Les dynamiques d'un État italien*, Rennes, PUR, 2004.
- BRABANT, Margaret (dir.), *Politics, Gender, and Genre: The Political Thought of Christine de Pizan*, Boulder, Westview Press, 1992.
- BRYANT, Lawrence M., *The King and the City in the Parisian Royal Entry Ceremony: Politics, Ritual, and Art in the Renaissance*, Genève, Droz, 1986.
- BULST, Neithard, et GENET, Jean-Philippe (dir.), *La Ville, la bourgeoisie et la genèse de l'État moderne (XIV^e-XVIII^e siècle)*, Paris, CNRS Éditions, 1988.
- CHAIX, Gérald (dir.), *La Ville à la Renaissance. Espaces, représentations, pouvoirs*, Paris, H. Champion, 2008.
- CHEVALIER, Bernard, *Les Bonnes Villes, l'État et la société dans la France de la fin du XV^e siècle*, Orléans, Paradigme, 1995.

- CHIABÒ, Maria, D'ALESSANDRO, Giuisi, PIACENTINI, Paola, et CONCETTA, Ranieri (dir.), *Alle origini della nuova Roma: Martino V (1417-1431). Atti del convegno (Roma 2-5 marzo 1992)*, Rome, Istituto storico italiano per il Medio Evo, 1992.
- CLARK, Peter, et LEPETIT, Bernard (dir.), *Capital Cities in their Hinterlands in Early Modern Europe*, Aldershot/Brookfield, Scolar Press/Ashgate, 1996.
- COCULA, Anne-Marie, *Montaigne, maire de Bordeaux*, Bordeaux, L'horizon chimérique, 1992.
- COOPER, Richard, « Poetry in Ruins: The Literary Context of du Bellay's Cycles on Rome », *Renaissance Studies*, vol. 3, n° 2, 1989, p. 156-166.
- COSTE, Laurent, « Les jurats de Bordeaux et Montaigne (1581-1585) », *Nouveau Bulletin de la Société internationale des amis de Montaigne*, 2008, p. 301-323.
- , *Messieurs de Bordeaux. Pouvoirs et hommes de pouvoirs à l'hôtel de ville (1548-1789)*, Bordeaux, Fédération historique du Sud-Ouest/Centre aquitain d'histoire moderne et contemporaine, 2006.
- CROUZET-PAVAN, Élisabeth, *Venise, une invention de la ville (XIII^e-XV^e siècle)*, Seyssel, Champ Vallon, 1997.
- , *Les Villes vivantes. Italie, XIII^e-XV^e siècle*, Paris, Fayard, 2009.
- CROUZET-PAVAN, Élisabeth (dir.), *Pouvoir et édilité dans l'Italie communale et seigneuriale*, Rome, École française de Rome, 2003.
- CROUZET-PAVAN, Élisabeth, et LECUPPRE-DESJARDIN, Élodie (dir.), *Villes de Flandre et d'Italie (XIII^e-XV^e siècle). Les enseignements d'une comparaison*, Turnhout, Brepols, 2008.
- D'AMICO, John F., *Renaissance Humanism in Papal Rome: Humanists and Churchmen on the Eve of Reformation*, Baltimore/London, John Hopkins University Press, 1983.
- DANESI SQUARZINA, Silvia (dir.), *Roma, centro ideale della cultura dell'antico nei secoli XV e XVI: da Martino V al sacco di Roma 1417-1527*, Milano, Electa, 1989.
- DESCIMON, Robert, « Réseaux de famille, réseaux de pouvoir ? Les quartieriers de la ville de Paris et le contrôle du corps municipal dans le deuxième quart du XVI^e siècle », dans François-Joseph Ruggiu, Scarlett Beauvalet et Vincent Gourdon (dir.), *Liens sociaux et actes notariés dans le monde urbain en France et en Europe*, Paris, PUPS, 2004, p. 153-186.
- DIEFENDORF, Barbara B., *Paris City Councillors in the Sixteenth Century: The Politics of Patrimony*, Princeton, Princeton University Press, 1983.
- ENGEL, Evamaria, LAMBRECHT, Karen, et NOGOSSEK, Hanna (dir.), *Metropolen im Wandel: Zentralität in Ostmitteleuropa an der Wende vom Mittelalter zur Neuzeit*, Berlin, Akademie Verlag, 1995.
- ESPINOSA, Aurelio, *The Empire of the Cities: Emperor Charles V, the Comunero Revolt, and the Transformation of the Spanish System*, Leiden/Boston, Brill, 2009.
- FINLEY-CROSWHITE, S. Annette, *Henry IV and the Towns: The Pursuit of Legitimacy in French Urban Society, 1589-1610*, Cambridge, Cambridge University Press, 1999.
- FIORE, Francesco Paolo (dir.), *La Roma di Leon Battista Alberti. Umanisti, architetti e artisti alla scoperta dell'antico nella città del Quattrocento*, Milan, Skira, 2005.

- GENSINI, Sergio (dir.), *Roma capitale (1447-1527)*, San Miniato, Pacini, 1994.
- GILLI, Patrick, LE BLÉVEC, Daniel, et VERGER, Jacques (dir.), *Les Universités et la ville au Moyen Âge. Cohabitation et tension*, Leiden/Boston, Brill, 2007.
- GUGGISBERG, Hans R., *Basel in the Sixteenth Century: Aspects of the City Republic before, during and after the Reformation*, St. Louis, Center for Reformation Research, 1982.
- HANKINS, James (dir.), *Renaissance Civic Humanism: Reappraisals and Reflexions*, Cambridge, Cambridge University Press, 2000.
- LE GALL, Jean-Marie (dir.), *Les Capitales de la Renaissance*, Rennes, PUR, 2011.
- MAIRE VIGUEUR, Jean-Claude, *L'Autre Rome. Une histoire des Romains à l'époque communale (XIII-XIV^e siècle)*, Paris, Tallandier, 2010.
- MAIRE VIGUEUR, Jean-Claude (dir.), *D'une ville à l'autre. Structures matérielles et organisation de l'espace dans les villes européennes, XIII-XV^e siècle. Actes du colloque de Rome (1^{er}-4 décembre 1986)*, Rome, École française de Rome, 1989.
- McKELLAR, Elizabeth, *The Birth of Modern London: The Development and Design of the City, 1660-1720*, Manchester/New York, Manchester University Press, 1999.
- MUIR, Edward, *Civic Ritual in Renaissance Venice*, Princeton, Princeton University Press, 1981.
- NAGLE, Jean, « François I^{er} et la Nouvelle Rome (1528-1547) », dans Louis Bergeron (dir.), *Paris. Genèse d'un paysage*, Paris, Picard, 1989, p. 93-104.
- NAUWELAERTS, Marcel, « Érasme et Gand », *De Gulden Passer*, n° 47, 1969, p. 152-177.
- OERI, Hans Georg, « Erasmus und Basel », *Basler Stadtbuch*, n° 107, 1986, p. 156-157.
- RAMSEY, Paul A. (dir.), *Rome in the Renaissance. The City and the Myth*, Binghamton, Center for Medieval and Early Renaissance Studies, 1982.
- RANDALL, Michael, *The Gargantuan Polity: On the Individual and the Community in the French Renaissance*, Toronto, University of Toronto Press, 2008.
- RICHARDS, E. J., « Where are the Men in Christine de Pizan's *City of Ladies*? Architectural and Allegorical Structures in Christine de Pizan's *Livre de la Cité des Dames* », dans Renate Blumenfeld-Kosinski, Kevin Brownlee, Mary Speer et Lori Walters (dir.), *Translatio Studii. Essays by his Students in Honor of Karl D. Uitti for his Sixty-Fifth Birthday*, Amsterdam/Atlanta, Rodopi, 2000, p. 221-243.
- RODOCANACHI, Emmanuel, *Les Institutions communales de Rome sous la papauté*, Paris, Picard, 1901.
- ROSSEAUX, Ulrich, *Städte in der Frühen Neuzeit*, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 2006.
- SCHILLING, Heinz, *Die Stadt in der frühen Neuzeit*, München, R. Oldenbourg, 1993.
- SPELRLING, Jutta, *Convents and the Body Politic in Late Renaissance Venice*, Chicago, University of Chicago Press, 1999.
- TREXLER, Richard C., *Public Life in Renaissance Florence*, New York, Academic Press, 1980.

TRINQUET, Roger, « Quand Montaigne défendait les privilèges des vins de Bordeaux »,
Revue historique de Bordeaux, nouvelle série, n° V, 1956, p. 263-266.

Index

- A** _____
- Acciaiuoli, Donato 33, 45
Accursius 144
Aegidius, Petrus *voir* Gillis, Pieter
Alberti, Leon Battista 123-124, 134, 184, 186
Albertini, Rudolf 244
Albizzi (famille) 36-37
Albon, Jacques d' (maréchal de Saint-André) 75
Alciat, André 143-152
Alcuin 90, 215
Alesme, Geoffroy d' 164, 167
Althusius, Johannes 238, 246, 248-249
Amalteo, Giovanni Battista 273
Amboise, Georges d' 72, 165, 204, 263, 297
Ambroise (saint) 273, 285-286
Amerbach, Boniface 115-116, 121
Ammonio, Andrea 114
Andoins, Corisande d' 179
Androuet du Cerceau, Jacques 226, 229, 232-235
Aneau, Barthélemy 75, 141-143, 150, 152, 232
Anjorant, Jean 67, 69
Anjou, François d' 25, 27-28
Anjou-Duras, Ladislas d' 130
Antoniano, Silvio 273, 275
Aragazzi, Bartolomeo 134
Aristote 43, 92, 102, 111-113, 184, 240, 246, 275-276
Arnolfo di Cambio 38
Aubigné, Théodore Agrippa d' 221
Audebert, Germain 209, 213
Audebert, Nicolas 203, 209, 213
Augustin (saint) 43, 93-94, 153, 281
Ausone 206-210, 217-219, 290, 296
- B** _____
- Bade, Josse 67
Badoer, Federico 245
Barbon, Nicholas 250
Barzizza, Gasparino 132
Bascapè, Carlo 282, 286
Bavière, Isabeau de 89, 91
Bayguera, Bartolomeo 128-129, 131
Béatrizet, Nicolas 234-235
Beauregard, Thomas de 173
Béda, Noël 117, 140
Bellay, Guillaume du 187, 190
Bellay, Jean du 181-199, 236, 242
Bellay, Joachim du 56, 58, 193, 195-196, 205, 216, 225-226, 228-229
Bellay, Marie du 186
Bellay, Martin du 186, 190
Belleforest, François de 212, 232
Bellièvre, Pomponne de 83
Bembo, Pietro 201
Berland, Pey 300
Bertrand, Nicolas 35, 231
Bessarion, Basilius 113
Biondo, Flavio 124
Boccalini, Traiano 249
Bodin, Jean 241-242
Boèce 43
Bogucka, Maria 249
Boileau, Nicolas 204

- Bonaventure (saint) 80
 Bonfons, Nicolas 212, 242
 Boniface IX 129
 Boone, Cornelis 21
 Borromée, Charles 269-275, 277-288
 Borromée, Frédéric 288
 Boscoli, Pier Paolo 279
 Bossche (famille) 21
 Botero, Giovanni 246-247
 Bouchet, Jean 231
 Bouliers, François de 185, 194, 197-198
 Bourbon, Charles de 58, 189, 220
 Bourbon, Marie de 91
 Bourbon, Nicolas 213
 Boutray, Raoul 203-204
 Brach, Pierre de 205-208, 216-220, 296, 299
 Brantôme, Pierre de Bourdeille 159, 199
 Brie, Germain de 195
 Bruni, Leonardo 37, 43, 45, 126, 130-132, 135, 203, 238, 258
 Bruschius, Gaspar 210
 Buchanan, George 291-292, 294
 Budé, Catherine 69
 Budé, Dreux I (secrétaire du roi) 66-67
 Budé, Dreux II (trésorier et garde des chartes) 66-67
 Budé, Dreux III (avocat du roi aux Requêtes de l'Hôtel) 69
 Budé, Guillaume 47, 53-54, 61-70, 141, 144-147, 152, 212
 Budos, Raymond (jurat de Bordeaux) 175
 Buonaccorso da Montemagno 42, 44-45
C _____
 Calvete de Estrella, Juan Cristobal 15
 Calvin, Jean 69, 110, 145
 Calvo, Marco Fabio 230, 235
 Camerarius, Joachim I^{er} 210
 Campanella, Tommaso 140-143, 150-152, 202
 Canisius, Pierre 110
 Capiton, Wolfgang Fabricius 115, 117
 Caprariis, Vittorio de 241
 Carrion, Louis 211
 Catherine de Médicis 57, 72, 81, 181-182, 186, 197
 Celtis, Conrad Pickel 203
 Cesano, Gabriele 132, 242
 Champier, Symphorien 231
 Chappuys, Gabriel 202
 Charlemagne 215-216
 Charles VI 89, 91, 100
 Charles VII 72, 219
 Charles VIII 65, 73, 187, 218
 Charles IX 59, 72, 76-77, 80, 86, 157, 164, 207, 232, 254, 264, 289, 296-297
 Charles le Téméraire 20-21, 23
 Charles Quint 19, 25-27, 113, 115, 243
 Chartier, Alain 101
 Chasseneux, Barthélemy de 145, 231
 Chastellain, Georges 21-22
 Chesneau, Nicolas 232
 Christian IV (roi du Danemark) 210
 Christine de Pizan 89-107
 Chrysoloras, Manuel 128, 137-138
 Chytraeus, Nathan 209-211, 213-214
 Ciceri, Francesco 276
 Cicéron 41, 43, 111, 203, 272, 274-276
 Claveau, Jean de 164, 175
 Clément VII 201
 Clément VIII 86
 Cock, Hieronymus 30, 226
 Cognet, Ange 212
 Col, Gontier 98
 Coligny, Gaspard de 263
 Colli, Ippolito de 246
 Colonna, Giovanni 127
 Cosme I 184, 197

Compans (capitaine) 265
Corio, Giulio Cesare 285
Corrozet, Gilles 212, 266
Cottureau, Claude 193
Cursol, Guillaume de 164
Curtius, Robert 205

D

Darnal, Jean 160, 173
Dati, Gregorio 39, 41, 45
De Schryver, Corneille 17
Démosthène 276
Diane de Poitiers 75, 196
Dioclétien 155, 195, 236
Dolet, Étienne 193
Donato, Pietro 132
Doni, Antonfrancesco 202
Drac, Adrien du 195
Du Bellay *voir* Bellay
Du Bourg, Anne 59
Du Chesne, Léger 212
Du Choul, Guillaume 225, 231-235
Du Haillan, Bernard de Girard 208
Du Mortier 58
Du Pérac, Étienne 235-236
Dumesnil, Baptiste 57
Dunoyer, Pierre 173
Dupérier, Pierre 164
Duplessis, Bertrand 173
Duplessis-Mornay, Philippe de 167, 179
Duprat, Antoine 63, 204
Durand, Jean-Étienne 232
Durazzo, Charles de 239-240

E

Épictète 269, 272
Érasme 16, 17, 109-122, 213, 291
Errault, François 67
Esprinchard, Jacques 214, 218-219
Este, Hercule d' 185
Este, Hippolyte d' 186, 191

Estienne, Charles 230-231
Eugène IV 124
Euripide 276
Eymar, Joseph 172-173
Eyquem, Pierre 163, 165

F

Faber, Johann 117
Fabricius, Georg 209-210
Farnèse, Alexandre 187, 190, 192
Ferdinand I^{er} 117
Fiano, Francesco da 126-127, 129
Ficin, Marcile 110, 112
Figliodone, Danese 283
Filelfo, Francesco 33
Foix, Germain-Gaston de 157
Foix, Paul de 155
Fonseca, Alphonse 120-121
Forcatel, Étienne 232
Fort, Mathelin 164
Foucault, Michel 247
François I^{er} 51, 53, 58, 61-63, 65-66, 140,
188-190, 197, 204, 215, 230, 232, 255-256
Frédéric II 57
Froben, Johann 115, 120-121

G

Gaius Caesar 146
Galesino, Pietro 270
Galland, Pierre 215
Galopin, Jean 164
Ganay, Jean de 53
Garnier, Robert 232
Gémiste Pléthon, Georges 113
Gerson, Jean 100-101
Giese, Tiedmann 203
Gilles de Rome 102
Gillis, Pieter 17
Giocondo, Giovanni da Verona 213
Giovio, Paolo 188
Giussani, Giovanni Pietro 271

Góis, Damião de 203
 Gontaud Biron, Arnaud de 159-160, 162, 175
 Gonzague, Gonzaga 201, 283
 Gottifredi, Bruto 182
 Gottifredi, Pompeo 182
 Gouvéa, André 291
 Graunt, John 250
 Grégoire XIII 201, 284-285, 287
 Grévin, Jacques 205, 228
 Grotius, Hugo 153
 Guadagni, Marino 134
 Gualterio, Sebastiano 196
 Guicciardini, Francesco 187, 239, 241
 Guillaume d'Orange 27
 Guise, Charles de 187-188, 193, 196
 Guise, Henri de 254
 Guyot, Claude 253, 263-264, 266

H

Harvey, Gabriel 250
 Hédion, Caspar 117
 Heemskerck, Maarten van 30
 Heere, Lucas d' 27
 Henri II 47, 50, 54-59, 62, 71-73, 75-76, 166, 181-182, 186, 190, 192-193, 195, 198-199, 219, 225-226, 232, 293
 Henri III 83, 156-159, 161, 167, 172, 178, 202, 220-221
 Henri IV 64, 72, 77-78, 83-86, 219, 296
 Hentzner, Paul 214
 Hermogenianus 147
 Hessus, Helius Eobanus 203
 Hogenberg, Frans 28, 30
 Holbein, Hans 116
 Homère 256
 Hondt, Jean de 119-120
 Horace 209

I

Innocent VII 125-126, 130, 134-135

Isocrate 274

J

Jean III le Pieux 291
 Jean XXIII 128, 130, 133, 136
 Jean Chrysostome (saint) 274
 Jean de Hanville 205
 Jean de Meung 98
 Jeanne d'Arc 216
 Jeanne, reine de Naples 240
 Jérôme (saint) 43, 209
 Jules III 191, 230
 Jules César 137, 147, 182-183, 205, 259
 Julien 55-56
 Justinien I^{er} 43, 145-147
 Juvénal 204
 Juvenibus, Domenico de 182

K

Keysere, Pieter de 18
 Knobelsdorf, Eustache von 203-204, 213, 215-216

L

L'Advocat, Henry de 265
 La Boétie, Étienne de 156, 208, 217
 La Chassigne, Geoffroy de 51-52, 208, 220
 La Loupe, Vincent de 52
 La Planche, Louis Régnier de *voir* Régnier de la Planche, Louis
 Lafréry, Antoine 226-228, 234-236
 Lagebaston, Jacques Benoist de 159, 173, 208, 289-290, 295-296
 Langes, Jean de 173
 Lansac, Guy de 175
 Lapeyre, Jean de 164
 Laroque, Raymond de 164
 Laski, Johannes 116
 Latini, Brunetto 32
 Le Lieur, Germain 67

- Le Lieur, Roberte 66, 69
 Le Maistre, Gilles 50, 54
 Le Picart (famille) 66-67, 70
 Le Prestre, Claude 265
 Le Sueur, Jean 263
 Leconte, Antoine 67
 Lemaître, Alexandre 167, 247, 250
 Léon X 201, 230
 Léonard de Vinci 185
 L'Estoile, Pierre de 68, 220-221
 Lescalopier, Nicolas 54
 Lestonnac, Jeanne de 173
 Lestonnac, Richard de 173
 L'Hospital, Michel de 48, 58-59, 68-69,
 193, 195-196, 261, 266, 294
 Ligorio, Pirro 195-198, 230, 235
 Lipse, Juste 211
 Lonato, Pietro Antonio 284-285, 287
 Lorenzetti, Ambrogio 41
 Lorraine, Charles, cardinal de 253-254,
 258, 262-263, 265
 Loschi, Antonio 124, 126-127
 Louis II d'Anjou 130
 Louis IX 91
 Louis XIII 73
 Louis XIV 64
 Louis d'Orléans 194
 Loynes, François de 67
 Luc (saint) 113
 Lucien de Samosate 111, 202
 Lucrece 272
 Lupset, Thomas 141, 152
 Lurbe, Gabriel de 162, 167, 219
 Luther, Martin 116
 Lycurgue 113
M
 Machiavelli, Niccolò 33, 217, 240-241
 Macrobe 43
 Maioragio, Marc'Antonio 275
 Mandelot, François de 83
 Manetti, Giannozzo 32-34
 Manuce, Alde 201
 Maramaldo, Landolfo 133
 Marcellus 231
 Marcus Fabius Calvus 230
 Marie Stuart (reine d'Écosse) 57
 Marino, Giambattista 204
 Marle, Henri de 52
 Marot, Clément 213
 Martin V (Oddone Colonna) 125-126,
 129
 Martini, Simone 41
 Massaini, Carlo 186
 Matignon, Jacques Goyon de 158-160,
 162, 166, 169-172, 218
 Matthieu, Pierre 78, 84-85
 Maximilien d'Autriche 19-20, 22
 Médicis, Catherine de *voir* Catherine de
 Médicis
 Médicis, Côme de *voir* Cosme I
 Médicis, Julien de 181-182, 184
 Melissus, Paul Schede 210
 Méréault, Jean 263-264
 Merle, Léon de 173
 Merville, sénéchal de 169-176
 Mesmes, Henri de 156
 Millanges, Simon 158, 163, 207, 292
 Minos 113
 Moneins, Tristan de 51, 293
 Montaigne, Geoffroy de 173
 Montaigne, Jean 52
 Montaigne, Michel de 155-179, 205-
 206, 211-213, 217
 Montferrand, Charles de 172
 Montluc, Blaise de 191, 206
 Montmorency, Anne de 181-182, 186-
 188, 191-195, 197
 Montmorency, François de 253, 255,
 259, 262-265

- More, Thomas 17, 68, 112, 140-143, 150-152, 202, 301
- Moreau, Jean 190
- Morelli, Giovanni di Pagolo 33-34, 39-40
- Münster, Sebastian 203
- N** _____
- Naujoks, Eberhard 243
- Niccoli, Niccolò 130
- Nogaret de La Valette, Jean-Louis de (duc d'Épernon) 83
- O** _____
- Œcolampade, Jean 117
- Olivier, François 56
- Oporinus, Johannes 209
- Ormaneto, Nicolò 277-278
- Orsini, Fulvio 209
- Orsini, Giordano 129, 134-135, 137
- Ortelius, Abraham 17
- Ovide 204-205
- P** _____
- Palmieri, Matteo 33-34, 38, 40, 42, 44-45
- Pandolfini, Filippo 33
- Panigarola, Francesco 269
- Paraclese 116
- Paradin, Guillaume 164, 219
- Paschal, Pierre de 225, 229, 232
- Pasquier, Étienne 47, 212
- Passerat, Jean 213
- Paul (saint) 109, 114, 281
- Paul III 194, 232
- Paul IV 186
- Paulin (évêque de Bordeaux) 218
- Pellegrino, Alessandro 272
- Pelletier, Thomas 221-222
- Pellican, Conrad 117
- Perrin, François 228, 231
- Pérusse d'Escars, Jacques de (sieur de Merville) *voir* Merville, sénéchal de
- Pétrarque, Francesco Petrarca 127, 129, 205
- Philippe II 25-27, 286
- Philippe IV le Bel 23, 54, 91, 216
- Philippe le Bon 20
- Pic de la Mirandole, Jean 143
- Piccolomini, Alessandro 192
- Pie II 114
- Piglio, Benedetto da 136-137
- Pirovano, Filippo 288
- Pithou, Pierre 189, 292
- Plantin, Christophe 17, 25-27
- Platina, Il 270
- Platon 111-115, 121-122, 202, 208, 258, 274
- Plaute 212
- Pogge, Le 124, 126, 128, 131, 134, 258
- Poliziano, Angiolo 33
- Polybe 53, 240
- Pontac, Jean de 173
- Porcari, Stefano 34, 42-43, 45
- Potier, Marie 173
- Prévost de Sansac, Antoine 170, 173, 206
- Prévost, Pierre 263-264
- Q** _____
- Quintilien 203, 276
- R** _____
- Rabelais, François 139-154, 183, 186, 194-196, 199, 202, 230
- Raemon, Florimond de 300
- Ram, Thomas de 174, 176
- Rangoni, Costanza 207
- Régnier de La Planche, Louis 253, 256-258, 260-261, 266
- Régnier, Pierre 164
- Resende, André de 203
- Reusner, Jeremias 210
- Reusner, Nikolaus von 210-211, 214
- Rhenanus, Beatus 115

Riant, Denis 54
Riccardi, Giacomo 288
Ritio, Ennio 276-277
Ritsere, Willem de 21
Romulus 52, 129
Roussel, Gérard 140
Rubys, Claude de 80-82
Rutilius Namatianus, Claudius 209

S _____

Sacchetti, Franco 34, 38-40
Saint-André, Pierre de 58, 75
Saint-Gelais, Louis de (sieur de Lansac)
191
Salamanca, Antonio 227
Salisbury, Jean de 90, 94-96
Salla, Pierre 231
Salm, comte de 210
Salutati, Coluccio 38, 43, 45, 128-129,
239
Sanguin, Jean 253, 263-264
Sannazar, Jacopo Sannazaro 213
Sansovino, Francesco 202, 245
Savelli, Horace 182
Savoie, Charles-Emmanuel de (duc de
Nemours) 51, 59, 83, 85
Savoie, Louise de 63
Savonarole, Jérôme 240
Sbruli, Riccardo 203
Scala, Bartolomeo 33
Scaliger, Jules César 207-208, 210-213,
292
Scépeaux, François de (maréchal de
Vieilleville) 81
Scève, Maurice 71, 73-76, 232
Scheurl, Christoph 245
Séguier, Pierre 49-50, 54, 56
Sénèque 43, 225
Serlio, Sebastiano 230-231
Serristori, Averrardo 184

Simeoni, Gabriello 225, 235
Socrate 121, 279
Solon 113, 258
Sonnus, Michel 232
Speciano, Cesare 285
Stefaneschi, Pietro 136-137
Stigel, Johannes 210
Stoa, Giovanni Francesco Conti 204-205,
216
Strada, Giacomo 235
Strazel, Jacques 215
Strozzi, Pierre 191
Sylvius, Jacques Dubois, dit 215

T _____

Taegio, Bartolomeo 276-277, 279-281,
283
Termes, Pierre de 173
Themistocles 242
Thomas (saint) 43
Thou, Christophe de 67, 212
Thou, Jacques Auguste de 68, 220-221
Timothée (saint) 114
Tiraqueau, André 52, 195
Tolomei, Claudio 242
Treihes, François 164
Trotti, Camillo 284, 287
Turnmet, Jehan 164
Turquam, Robert 63

U _____

Ulpian 146, 153

V _____

Vaillac, capitaine 165, 170-172
Valier, Agostino 273, 275
Van Buchel, Arnold 211-214, 218, 220-
221
Van der Noot, Jan 225-226
Van der Meersch, Clays 21
Vannozi, Bonifazio 247-249

- Varron 272
 Vatable, François 215
 Vergerio, Pietro Paolo (l'Ancien) 123, 126-127
 Verino, Ugolino 203
 Vico, Enea 228
 Vigneulles, Philippe de 231
 Villeneuve, Jean de 170, 173, 175-176
 Villiers, Pierre de 27
 Vinet, Élie 207-208, 232, 289-302
 Virey, Claude-Énoch 213
 Virgile 205
 Viroli, Maurizio 244
- Visconti, Galeazzo 276-277
 Visconti, Gaspare 288
 Vredeman De Vries, Hans 27-28
- W** _____
 Wechel, Chrétien 203, 209
 Wielant, Philips 23-24
- Z** _____
 Zabarella, Francesco 132
 Zasius, Ulrich 147
 Zwinger, Theodor 210
 Zwingli, Ulrich 109-110, 117

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	7
Élisabeth Crouzet-Pavan, Denis Crouzet & Philippe Desan	

PREMIÈRE PARTIE CULTURES POLITIQUES, CULTURES HUMANISTES

De la politique à l'humanisme : la culture publique à Gand et à Anvers aux xv ^e et xvi ^e siècles.....	11
--	----

Marc Boone & Anne-Laure van Bruaene

Entre humanisme et politique : la cité du lys dans les discours d'investiture de la Seigneurie florentine au Quattrocento.....	31
---	----

Ilaria Taddei

L'imaginaire politique du parlement de Paris sous Henri II, sénat de la capitale.....	47
--	----

Marie Houllemare

Cité humaniste, <i>id est</i> cité absolutiste ? Paris et Guillaume Budé (26 janvier 1468- 22 août 1540), prévôt des marchands en 1522	61
---	----

Robert Descimon

Lyon se présente à son roi : les joyeuses entrées de 1548, 1564 et 1595	71
---	----

Barbara B. Diefendorf

DEUXIÈME PARTIE L'HUMANISTE DANS LA CITÉ

En quoi la ville est-elle un espace féminin et féministe ? Les corps politiques de Christine de Pizan	89
--	----

Daisy Delogu

Érasme et la cité humaniste : de l'idéal platonicien à la désillusion bâloise ...	109
---	-----

Marie Barral-Baron

L'émergence de l'idéal humaniste de la <i>Roma instaurata</i> dans le contexte curial de la fin du Grand Schisme.....	123
--	-----

Clémence Revest

Sur la ville trop humaine chez Rabelais.....	139
--	-----

Michael Randall

« Messieurs de Bordeaux m’esleurent maire de leur ville » : Montaigne, administrateur humaniste.....	155
Philippe Desan	
Entre cité pacifiée et cité menacée : construction et représentations de la ville chez le cardinal Jean du Bellay.....	181
Loris Petris	
La cité humaniste : topiques urbaines et tradition hodoeporique à la fin de la Renaissance.....	201
Jean Balsamo	

TROISIÈME PARTIE
CITÉS DIVISÉES, CITÉS RECONSTRUITES

	Ville ruinée, ville reconstituée.....	225
	Richard Cooper	
316	Durée, stabilité et grandeur urbaine : De la cité humaniste à la métropole moderne.....	237
	Cornel Zwierlein	
	Ville imaginaire et conflit politique dans <i>Du grand et loyal devoir, fidélité et obéissance de messieurs de Paris envers le Roy</i>	253
	Tatiana Debbagi Baranova	
	Des disputes humanistes à l’oraison silencieuse ? Les contradictions de la rhétorique élitaire à l’époque de Charles Borromée.....	269
	Marie Lezowski	
	Être humaniste dans une cité traumatisée et divisée : Élie Vinet à Bordeaux pendant les guerres de religion (1562-1587).....	289
	Grégory Champeaud	
	Orientations bibliographiques.....	303
	Index.....	307
	Table des matières.....	315